



Pour diffusion immédiate : 20/09/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL PUBLIE UN NOUVEAU DÉCRET PENDANT LA SEMAINE DU CLIMAT ANNONÇANT DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA POINTE DE LA NATION

Les objectifs durables permettront de lutter contre le changement climatique, d'accélérer la transition de New York vers une économie verte et de donner la priorité aux communautés défavorisées

L'État de New York s'engage à utiliser 100 % d'énergie renouvelable dans ses activités d'ici 2030

Les organismes de l'État, qui représentent des investissements estimés à 50 milliards de dollars, se sont engagés à parvenir à des portefeuilles d'investissement nets zéro d'ici 2040

Cela contribue à la réalisation des objectifs climatiques ambitieux de New York, à savoir une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de 85 % d'ici 2050

Consultez le décret [ici](#)

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui un [décret](#) sans précédent dans le pays pour accélérer les mesures visant à rendre les activités de l'État plus durables. Alors que New York commémore la Semaine du climat, le décret 22 s'appuie sur les progrès réalisés par le [GreenNY Council](#) pour continuer à rationaliser l'administration des directives exemplaires de l'État en matière de durabilité et de climat et fixe de nouveaux objectifs pour la performance environnementale des organismes de l'État. La gouverneure Hochul a également annoncé que les agences et autorités de l'État, qui représentent des investissements estimés à 50 milliards de dollars, se sont engagées à atteindre des portefeuilles d'investissement nets zéro d'ici 2040. Cette mesure audacieuse garantit que les ressources financières de l'État de New York sont alignées sur ses obligations en matière d'énergie propre et de décarbonisation, telles que promulguées dans la loi de 2019 sur le leadership climatique et la protection des communautés (Climate Leadership and Community Protection Act).

« New York est déjà à la pointe de la nation en matière d'action climatique, et avec ce décret, nous créons une feuille de route pour aider d'autres États à suivre cet exemple », **a déclaré la gouverneure Hochul**. « Avec ces nouveaux engagements, nous intensifions notre approche de la gérance de l'environnement avec de nouveaux objectifs ambitieux pour passer à l'énergie renouvelable, investir dans les véhicules électriques et réduire radicalement les déchets et l'utilisation de substances toxiques, tout en protégeant les communautés les plus défavorisées de notre État. En tant que capitale financière mondiale, New York est dans une position unique pour combattre le changement climatique, et mon administration reste engagée à mener le combat en alignant nos investissements et nos opérations sur les valeurs de l'État de New York. »

Par le biais du décret, le GreenNY Council veillera à ce que les organismes de l'État suivent les meilleures pratiques en matière d'achats écologiques et dans leurs opérations en publiant de nouvelles spécifications d'achats et des directives opérationnelles écologiques. Le décret sera administré par le GreenNY Council, un groupe de travail multiorganisme coprésidé par le Département de la préservation de l'environnement (Department of Environmental Conservation), la Division du budget (Division of the Budget), le Bureau des services généraux (Office of General Services, OGS), l'Autorité de recherche et de développement en matière d'énergie de l'État de New York (New York State Energy Research and Development Authority, NYSERDA) et la New York Power Authority. L'obligation pour les organismes et les autorités de présenter un rapport annuel contribuera à garantir la réalisation des objectifs du décret.

L'arrêté couvre les cibles et les objectifs suivants :

- La totalité de l'électricité utilisée dans les activités de l'État proviendra d'énergies renouvelables (telles que définies par la norme sur l'énergie propre) d'ici 2030.
- La totalité des parcs de véhicules légers non urgents seront des véhicules à émission zéro (VEZ) (Zero Emission Vehicles, ZEVs) d'ici 2035 et la totalité des parcs de véhicules moyens et lourds seront des VEZ d'ici 2040.
- Quelque 11 000 milliards de BTU d'économies d'énergie seront réalisées d'ici 2025 grâce au programme BuildSmart 2025.
- Restreindre les nouvelles installations de l'État qui entrent dans la phase de conception et d'autorisation à partir de 2024 à l'utilisation d'infrastructures pouvant servir à la combustion de combustibles fossiles.
- L'élimination des déchets sera réduite de 10 % tous les cinq ans jusqu'à atteindre un objectif de 75 % de moins que le niveau de référence de l'année fiscale 2018-19, ce qui comprendra une combinaison de stratégies visant à détourner les matériaux des sites d'enfouissement, à accroître le recyclage et à améliorer le compostage ainsi que les autres formes de réutilisation des matières organiques.
- L'utilisation de plastiques à usage unique sera éliminée dans les opérations de l'État.

- L'utilisation de substances toxiques sera réduite dans les opérations de l'État.
- Les habitats entretenus par les organismes et autorités de l'État seront améliorés, y compris le soutien aux pollinisateurs indigènes.
- La résilience climatique des installations de l'État sera renforcée.

Le décret prend des mesures pour s'assurer que les opérations de l'État n'exercent pas une charge disproportionnée sur les communautés défavorisées en chargeant le GreenNY Council de déterminer quelles installations de l'État sont situées dans des communautés défavorisées et en chargeant les organismes et les autorités de donner la priorité aux améliorations de la durabilité des installations qui sont situées dans ces communautés afin de réduire les impacts potentiels sur les communautés dans lesquelles elles sont situées.

Le décret garantira également que les opérations de l'État ne pèsent pas de manière disproportionnée sur les communautés défavorisées en donnant la priorité à des améliorations de la durabilité des installations de l'État dans ces communautés.

En plus du décret, les organismes et les autorités ont soumis ce mois-ci des plans d'action décrivant leur parcours vers un portefeuille d'investissement net zéro. Les plans d'action comprennent des cadres et des stratégies pour faire évoluer la construction des portefeuilles, et notamment des projets pour augmenter les investissements dans les solutions durables. Cela répond à la directive de la gouverneure dans son discours sur l'état de l'État de 2022. De plus amples informations sur les plans d'action des organismes et des autorités en matière de portefeuille d'investissement net zéro sont disponibles sur leurs sites Web.

Basil Seggos, commissaire au Département de la préservation de l'environnement de l'État de New York et coprésident du Conseil d'action climatique, a déclaré : « Ce décret souligne que, sous la direction de la gouverneure Hochul, l'État de New York est résolument engagé dans la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de notre environnement. Nous disposons de l'une des protections environnementales les plus strictes du pays et les opérations de nos organismes et de nos autorités devraient être soumises à des normes tout aussi strictes. »

Doreen M. Harris, présidente et CEO de l'Autorité de recherche et de développement en matière d'énergie de l'État de New York et coprésidente du Conseil d'action climatique, a déclaré : « Les actions visant à assurer un avenir vert doivent être menées à tous les niveaux, et le décret de la gouverneure Hochul fournit l'orientation nécessaire pour faire progresser les efforts de durabilité de l'État, tout en soulignant l'engagement continu de cette administration envers les résidents des communautés historiquement mal desservies. En tant que membre du GreenNY Council, la NYSERDA se réjouit de collaborer avec ses collègues des organismes de l'État pour faire progresser les stratégies et les meilleures pratiques afin d'atteindre les objectifs collectifs de l'État de New York en matière d'énergie propre. »

Jeanette Moy, commissaire au Bureau chargé des services généraux de l'État de New York, a déclaré : « Le nouveau décret de la gouverneure Hochul est une étape essentielle dans l'effort continu pour accroître la durabilité et la résilience des opérations du gouvernement de l'État. L'équipe de l'OGS continuera de travailler avec ses partenaires des organismes et autorités pour atteindre ces objectifs environnementaux importants au nom de tous les New-Yorkais. »

Justin E. Driscoll, le président et CEO par intérim de la New York Power Authority, a déclaré : « L'État de New York doit donner l'exemple dans tous les aspects de ses opérations et de ses achats en agissant de manière durable et en protégeant nos ressources naturelles. En promouvant un ensemble de bonnes pratiques et en les rendant publiques, les organismes et autorités de l'État peuvent avoir une influence considérable sur la manière dont les affaires sont menées dans tout l'État de New York. Une stratégie durable à long terme est le meilleur moyen de montrer notre engagement unifié à lutter contre le changement climatique et à servir nos parties prenantes et l'État. »

Le président du service public de l'État de New York, Rory M. Christian, a déclaré : « La gouverneure Hochul continue de faire avancer l'État de New York en termes de développement et de fixation d'objectifs et de directives en matière de durabilité et de climat. La voie tracée par la gouverneure Hochul aidera New York dans sa lutte contre le changement climatique. »

Le président et CEO de la Metropolitan Transit Authority, Janno Lieber, a déclaré : « Les New-Yorkais ont l'empreinte carbone par habitant la plus faible des 50 États, car des millions de personnes se déplacent chaque jour en transports en commun et parce que de nombreux New-Yorkais vivent dans des quartiers piétonniers à forte densité qui minimisent les déplacements en voiture. La MTA est l'antidote au changement climatique et rend le système encore plus résilient. »

Gaurav Vasisht, directeur exécutif et CEO du Fonds d'assurance de l'État de New York, a déclaré : « Sous la direction visionnaire de la gouverneure Hochul, l'État de New York s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 85 % d'ici à 2050. En tant qu'assureur et propriétaire d'actifs, le NYSIF est impatient de faire sa part en décarbonisant ses investissements, en finançant des solutions vertes et en collaborant avec d'autres pour provoquer un changement positif et bâtir un avenir plus équitable et plus prospère. »

Les New-Yorkais peuvent consulter le décret [ici](#) et voir d'autres façons dont le gouvernement de l'État montre l'exemple sur le site Web de [GreenNY](#).

Plan climatique de l'État de New York, pionnier dans le pays

Le programme climatique de l'État de New York, pionnier dans le pays, est l'initiative climatique et d'énergie propre la plus dynamique du pays, appelant à une transition ordonnée et juste vers une énergie propre qui crée des emplois et continue de favoriser

une économie verte alors que l'État de New York se remet de la pandémie de COVID-19. Inscrite dans la loi par le *Climate Leadership and Community Protection Act*, New York est en passe d'atteindre son objectif fixé, à savoir un secteur de l'électricité sans émissions d'ici 2040, dont 70 % de production d'énergie renouvelable d'ici 2030, et la neutralité carbone à l'échelle de l'économie. Il s'appuie sur les investissements sans précédent réalisés par New York pour accélérer les énergies propres, notamment plus de 35 milliards de dollars dans 120 projets d'énergies renouvelables et de transmission à grande échelle dans l'État, 6,8 milliards de dollars pour réduire les émissions des bâtiments, 1,8 milliard de dollars pour développer l'énergie solaire, plus d'un milliard de dollars pour des initiatives de transmission propre et plus de 1,6 milliard de dollars d'engagements de la NY Green Bank. Ensemble, ces investissements soutiennent près de 158 000 emplois dans le secteur de l'énergie propre de New York en 2020, une croissance de 2 100 % du secteur de l'énergie solaire distribuée depuis 2011 et un engagement à développer 9 000 mégawatts d'éoliennes en mer d'ici 2035. En vertu de la loi sur le climat, l'État de New York s'appuiera sur ces progrès pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 85% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2050, tout en veillant à ce qu'au moins 35%, avec un objectif de 40%, des avantages que représentent les investissements dans l'énergie propre profitent aux communautés défavorisées, et en assurant le progrès pour parvenir à l'objectif d'efficacité énergétique de l'État pour 2025 qui consiste à réduire la consommation énergétique sur site de 185 trillions de BTU d'économies consommation finale d'énergie.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418